

Plan d'évacuation et gestion des risques

Prévention

- ☐ Un plan du parc présentant les points de rassemblement, la localisation de l'alarme sonore et visuelle, la localisation des extincteurs.
- ☐ Dispositif alerte météo
- ☐ Les chemins d'évacuation : Le parc étant exclusivement en extérieur, les usagers du parc sont invités à rejoindre le point de rassemblement adapté après la perception des signaux d'alarme (**parking bas du parc en cas d'incendie ou parking PMR entrée du parc pour inondation**) .
- ☐ Les points de rassemblements permettent chacun une évacuation rapide et sécurisée de tous les usagers en dehors du parc. Ils sont signalés grâce à des panneaux. (**parking bas du parc en cas d'incendie ou parking PMR entrée du parc pour inondation**)

- ☐ La localisation des équipements de sécurité : Extincteurs, alarmes, sont identifiés sur le plan par des pictogrammes normés. Aussi les pictogrammes sont présents sur le parc pour diriger les usagers.

- ☐ Les consignes d'urgence : Textes ou pictogrammes rappelant les étapes à suivre (déclenchement de l'alarme, appel aux secours, modalités d'évacuation). Elles seront affichées sur le local de la restauration ainsi qu'à l'accueil.

- ☐ Logement rehaussé à 50 cm du sol

Stratégie

Pour être efficace, la démarche de prévention des risques (incendie, explosion, accident chimique, attentat...) et la capacité à réagir rapidement en situation d'urgence, repose sur :

1. La formation des collaborateurs : Expliquer et répéter les consignes, réaliser des exercices d'évacuation (évacuation simulée) afin de familiariser chacun avec les itinéraires et les consignes.

2. L'entretien des équipements de sécurité : Alarme incendie, portes coupe-feu, extincteurs, issues de secours, etc., doivent faire l'objet d'une maintenance régulière pour rester opérationnels.
3. L'évaluation continue des risques : Le Document Unique d'Évaluation des Risques (DUER) doit être actualisé dès que de nouveaux dangers apparaissent .
4. La coordination entre services : Les professionnels présents ainsi que la direction, doivent travailler main dans la main, assurant une communication fluide et des décisions rapides en cas de problème.
5. Un environnement de travail sûr contribue non seulement à protéger la santé du personnel, mais aussi à préserver la performance de l'organisation en évitant les interruptions liées à un sinistre ou à des accidents.

Plan gestion de crise

Étape	Objectif	Méthodologie	Applications
Définir la crise	Clarifier ce qui constitue une situation de crise dans l'organisation	Identifier les critères de gravité, d'urgence, d'impact et formaliser un référentiel interne	La sécurité du public est engagée ou risque de l'être. Le matériel (voiture) risque d'être endommagé. Les conditions d'accueil ne sont pas garanties
Identifier les risques et scénarios	Anticiper les situations critiques potentielles	Établir une cartographie des risques par typologie, fréquence et impact ; modéliser les scénarios types	Incendie, inondation, orages
Mobiliser les parties prenantes	Assurer l'implication des acteurs	Recenser les rôles, responsabilités,	Jerome fait le tour du parc, s'assure que les clients se dirigent vers le point de rassemblement adapté et rejoint lui-même le point de rassemblement.

	internes et externes	niveaux d'information et d'intervention	Jessy vérifie depuis le poste d'accueil l'effectif sur le parc pour que tous les clients soient évacués et appelle les secours si nécessaire et rejoint le point de rassemblement pour rassurer et expliquer le protocole. L'entrepreneur responsable de la restauration s'assure de la mise en sécurité du matériel et rejoint le point de rassemblement. Les 3 personnes sont formées à la communication en tant de crise et au protocole mis en place en amont.
Structurer la cellule de crise	Organiser la gouvernance en période critique	Définir les niveaux stratégique, tactique, opérationnel et politique ; désigner les responsables	Jessy et Jérôme sont responsables de la sécurité de leur client ;sur le parc et juge du degré d'urgence/risque. Soit ils décident d'une évacuation définitive, soit d'une évacuation temporaire/mise à distance, le temps de régulariser le risque jusqu'à ce qu'il soit réduit à néant (départ de petit incendie, orages passagers)
Mettre en place les procédures d'alerte	Permettre une réaction rapide et structurée	Élaborer une chaîne d'appel, déterminer les seuils d'alerte, tester les systèmes de notification	Utilisation de signaux sonores et visuels pour les personnes malentendantes. Dispositif d'alerte météo permet d'anticiper l'ouverture ou la fermeture du parc si de gros orages sont prévus. En cas d'événement imprévu, le choix de la sécurité de nos clients est toujours la priorité, en cas de doute, l'évacuation définitive sera le choix par défaut.
Organiser la communic	Limiter les effets de panique et	Prévoir les messages clés, les porte-parole, les canaux (internes et externes)	L'équipe est formée à la communication non violente et sait se positionner pour rassurer et calmer les mouvements de panique ou d'agressivité. L'équipe est formée au premier secours et connaît le protocole d'appel au secours.

ation de crise	préserver l'image		
Assurer la continuité des activités en période de crise	Maintenir les fonctions vitales même en mode dégradé	Identifier les processus critiques, prévoir les redondances, plans B, prestataires alternatifs	Il est prévu d'offrir de nouvelles entrées pour le parc en cas d'évacuation définitive. Les responsables du parc préfèrent annoncer le parc comme fermé plutôt que de prendre un risque concernant la météo.
Former et tester les dispositifs de gestion de crise	Renforcer la réactivité et l'efficacité collective	Organiser des exercices de simulation, des formations ciblées, et analyser les résultats	Un exercice d'évacuation feu et un exercice évacuation inondation sont prévus une fois par an.
Évaluer et améliorer le plan de gestion de crise	Adapter le plan en continu et tirer les leçons	Mettre en place une procédure de retour d'expérience (RETEX) et de mise à jour régulière	Chaque année le plan est révisé et testé lors des 2 exercices incendies

x extincteurs.

④ personnes présentes dans les locaux

Légende :

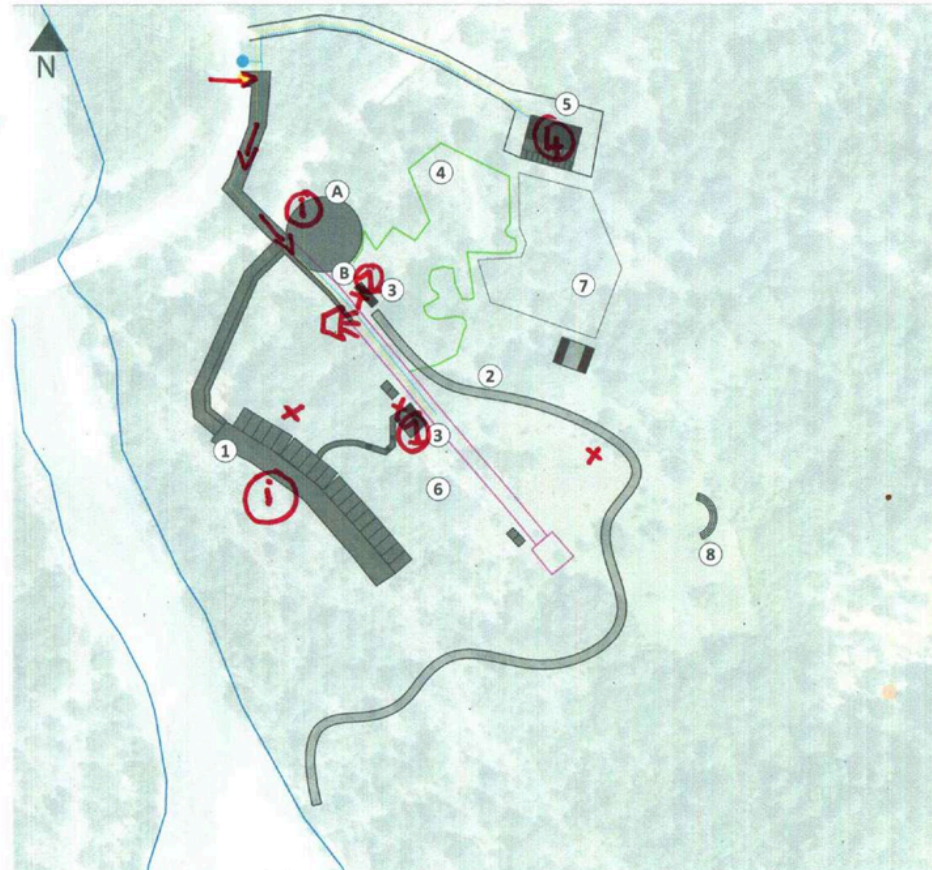
- Piste accès BOUYGUES
- Limite cadastrale
- Limite du Bes
- Parcours ludique
- Cheminement OUREA
- Eau
- Electricité

-> Accès secours.

① points rassemblement

☒ alarme sonore et visuelle

- ① Aire de retournement
- ② Parking PMR
- ③ Parking perméable. Terre tassée, clapissette ou simili.
- ④ Cheminement en terre tassée.
- ⑤ Conteneurs 6x2m posés sur carreaux ciment. Nivellage du terrain. Pas de fondation. Equipement démontable.
- ⑥ Mini-accrobranche.
- ⑦ Habitation démontable des gardiens du parc. Deux mobilhomes reliés par une toiture sur carreaux ciment. Pas de fondation. Raccordement aux réseaux
- ⑧ Phytoépuration
- ⑨ Aire naturelle de camping
- ⑩ Amphithéâtre naturel



L'implantation des points sécurités reste inchangée cependant certaines implantations (amphithéâtre ...) sont amenées à être déplacées. Pour l'implantation définitive se fier au plan risques et implantation du dossier technique.

PLAN PROJET 1/2000^e

PA3

PARC LOISIR OUREA
15.04.2025

Jessy Le Guillou et Jérôme Petitjean
06167 La Robine sur Galabre
+33 6 72 52 67 62

p6